

Fusée-Aublet : Monplaisir, un jardin qui est mon ouvrage¹.

Museum d'Histoire Naturelle. Ms 452-454, « Fusée-Aublet, documents biographiques ».

Emportement contre Mabile et surtout contre Poivre. Historique du Réduit et de Monplaisir. Aublet rappelle son action dans ces deux propriétés.

Dans les papiers de Fusée-Aublet du Muséum, ce texte fait suite à un extrait du journal de Poivre de 1767 où Poivre parle du Réduit et de Monplaisir, et où Poivre critique Aublet².

Le vertueux M. Deforges [Desforges] réunissait à l'excellence de son administration et de son gouvernement une habileté profonde dans l'art des fortifications et de l'agriculture ; rien n'échappait à ses soins et à ses recherches : il observait avec connaissance et communiquait aux habitants ses succès sans prétention. Faire le bien, le dicter, voila quels étaient ses plaisirs ; il se croyait récompensé lorsqu'il réussissait à former quelqu'un qui servit d'exemple aux autres colons pour la prospérité de la colonie.

Je ne crains point les violences et les emportements ; je n'aurai pas la douleur de voir, ou cracher le sang, ou étouffer de colère ; je ne serai point dans le cas de rougir pour ceux qui en imposent par leurs cris et qui ne palissent jamais, qui parlent toujours afin qu'on n'ait rien à dire : ils ne me voient ni m'entendent. Je puis donc dire à mon aise, que ces avantageux qui ont tout vu, tout fait et qui savent tout, sont des merveilleux ; ils publient qu'il n'y a jamais eu dans les établissements de la Compagnie des Indes, des hommes qui eussent quelques connaissances de l'agriculture ; ils s'ingèrent de donner des leçons à leurs maîtres, en proposant des pépinières, des irrigations. Ils ignorent, sans doute, qu'il existait dans les archives de M. le Contrôleur Général, un mémoire de M. Deforges Bouchet³, que dans les archives de la Compagnie des Indes, dans la bibliothèque de M. de Godeux⁴, ancien directeur, il y est déposé un plan du jardin du Réduit, que ce jardin s'arrosait tout par rigoles conduites par nombre de petits canaux en pierres, et qu'il y a un procès-verbal, fait juridiquement par des commissaires choisis par le Conseil supérieur, qui fait mention de tous les arbres, de toutes les plantes, rares et utiles, rassemblées de toute part. Il y avait donc alors un cultivateur soigneux, qui avait des carrés occupés d'une seule espèce de plantes ou d'arbres qu'il communiquait aux colons.

Il existe une autre espèce d'avantageux, qui ne sont pas moins violents, emportés et impérieux, mais ceux-ci ont fait une étude de noviciat, ils ont l'art de se voiler, ils savent se contraindre et se modérer. Les uns et les autres ne sont pas moins dangereux.

On a produit un plan d'un jardin établi aux Papelmousse [Pamplemousses⁵], on sera bien aise de savoir qu'est-ce que les Pamplemousses. C'est une plaine des plus belles de l'île, à deux lieues du Port Louis. Elle a pris son nom de quelques pieds de l'oranger Pamplemousse, que les premiers habitants trouvèrent en défrichant dans les bois.

Le célèbre M. de La Bourdonnais fit choix d'un terrain dans cette plaine pour y établir un jardin et une petite maison, pour s'y délasser, et pour y rassembler tout ce qui pourrait être utile. Le lieu était alors favorable à ses vues, parce que les environs n'étaient pas découverts et que la forêt y faisait respirer une certaine fraîcheur. Les plantations s'y trouvaient abritées des vents. Il avait pratiqué un canal

¹ Titre qui n'appartient pas au manuscrit.

² Document transcrit dans la base documentaire. (Août-septembre 1767)

³ lire : Desforges-Boucher

⁴ lire : Godeheu

⁵ Nous avons rectifié dans la suite toutes les déformations de *Papelmousse* et de *Pamplemousse* en *Pamplemousses* et de *Montplaisir* en *Monplaisir*.

qui l'arrosait : il y avait fait plusieurs pièces d'eau ; c'était une habitation délicieuse. Du produit de ce jardin on a multiplié dans l'île le palmier cocotier etc.

Son successeur⁶ trouva ce lieu trop chaud, il établit à l'opposé, à la même distance du camp⁷, le Réduit, et abandonna la maison, conservant le jardin et les arbres que M. de la Bourdonnais y avait fait planter. Le second gouverneur⁸ n'aimant que son cabinet, laissa tomber en ruine Monplaisir. On y établit des basses-cours. Arrivant à peu près en cette époque à l'Isle de France, je conservai le jardin de M. de La Bourdonnais, où je trouvai encore quelques jolis arbres, car il ne fut point détruit pour établir celui du Réduit. Il arriva un troisième gouverneur⁹, qui avait du goût pour tout ce qui était bon et utile. Il me permit de conserver le jardin des Pamplemousses, de l'agrandir ; et ce jardin dont on montre le plan, distribué par carrés longs, enclos par une contre-haie de bambous qui forment une belle allée et un abris en même temps, ce jardin, dis-je, arrosé par rigoles, est mon ouvrage : il était destiné pour la culture des arbres qui exigeaient la plus grande chaleur, et en attendant, les carrés bordés de plantes aromatiques étaient couverts de légumes, qu'on distribuait aux équipages dans le port et aux troupes de passage destinées pour Pondichéry. Le Réduit était le quartier que j'avais préféré parce qu'il était isolé, entouré de précipices effrayants et inabordables, parce que le sol plus élevé, le défriché entouré de bois, l'eau rapide qui coulait au fond de ces précipices étaient une défense naturelle contre les mal intentionnés et procuraient une fraîcheur agréable et propre à la végétation. De plus, la maison était vaste, belle, elle avait coûté énormément, elle allait tomber en ruine. C'est le résultat de ces réflexions qui me détermina à m'y établir. Je conçus qu'y ayant un beau jardin, le gouverneur se contenterait d'entretenir la maison et j'évitai à la Compagnie une nouvelle dépense de bâtisse.

Il survint un quatrième gouverneur¹⁰, qui paraissait trouver le Réduit intéressant, en conséquence, il fit mettre la dernière main à un pavillon en pierre où je logeais, quoiqu'il ne fût point fini. Mais M. Mabile [Mabille¹¹], qui n'aimait point les fidèles serviteurs de la Compagnie, qui savait prendre le ton et extorquer la confiance à force de bassesses, sut me rendre le gouverneur défavorable, l'engagea à me retirer les esclaves que j'avais pris tant de peine à former. Cet honnête gouverneur m'en renvoyait de temps à autre, il voyait avec regret la destruction de ce jardin précieux. Il voulait au moins l'entretenir et le conserver, et se soustraire aux conseils pernicieux de ce Mabile qui voulait l'entraîner dans de nouvelles dépenses, pour s'attribuer le bien et le charger des événements contraires. Cet homme bas gagna enfin la confiance et s'empara de la plus grande partie de l'administration, il fit donner du dégoût au gouverneur du Réduit, et le pressa si fort, qu'il le porta à rebâtir Monplaisir où il trouva un jardin tout formé, même celui de M. de La Borde¹² que j'avais toujours conservé dans le même état. La Compagnie a été éteinte. L'administration a changé de forme, en conséquence le manège et la malversation ont dominé ; A peine le gouverneur du Roi, M. Maurepas¹³, fut-il arrivé, qu'il reçut son rappel ; son crime était de désirer le bien.

Le jardin du Réduit fut au pillage et dévasté : chacun eut sa part de sa destruction, et peut-être sans profit ; comme tout y était en abondance, on transporta à Monplaisir ce qu'on voulut, on ne se contenta point de détruire le jardin du Réduit, on fourrageait ceux des habitants, on enlevait leurs arbres, sans les consulter, on en ornait le nouveau jardin de Pamplemousse : jardin, qui n'était pas alors au Roi, mais au nouveau commissaire¹⁴, qui se permettait tout. La preuve en existe au greffe de l'Isle de France. On y peut voir les plaintes de Madame Le Juge, veuve d'un conseiller du Conseil supérieur, homme qui était très curieux, qui rassemblait des arbres de toute part avant mon arrivée dans l'île et qui m'en enrichit de plusieurs. C'est chez lui où ont été les premiers pieds de rosier, de

⁶ David, gouverneur (oct. 46 – janv. 53).

⁷ *Le Camp* : désignation habituelle de la ville de Port-Louis.

⁸ Bouvet de Lozier, gouverneur intérimaire (janv. 53 – déc. 55).

⁹ Magon, gouverneur (déc. 55 – juil. 59).

¹⁰ Desforges-Boucher, gouverneur (juil. 59 – juil. 67).

¹¹ Jacques-François Mabille, Conseiller au Conseil supérieur de l'Isle de France (1751- ?)

¹² Lire : La Bourdonnais.

¹³ Lire : Dumas

¹⁴ Commissaire ordonnateur faisant fonction d'intendant : Pierre Poivre.

baobab, de detard, du laurier avocat, de jean rosat, de ceiba et de cacaoyer : ce dernier est le sujet de sa plainte.

Je suis ici à l'abri de la fureur et de la calomnie, je redoute encore moins les propos de ce calibre d'hommes qui qualifient de mauvaise langue et d'espion ceux qui remplissent leurs devoirs avec honneur et distinction ; car de mon temps, toute honnête personne au service de la Compagnie, qui ne la lésait point, qui ne voulait jamais se prêter à des distractions, était aussitôt déclaré infâme par cet acte de probité. Alors toute cette clique de gens sans foi, chacun en particulier, étudiait quels seraient les moyens de pouvoir leur nuire, ils couraient au-devant des nouveaux débarqués, les désignaient et faisant les mystérieux, leur donnaient avis de prendre garde. Je suis aujourd'hui sur des lieux où la justice me défendrait contre les violences, je peux donc dire qu'il faut être armé d'une hardiesse singulière pour présenter comme à soi le plan d'un jardin, qui est mon ouvrage, qu'on a planté des débris et de la destruction d'un, plus considérable, que j'avais formé. Si vous avez à répondre, ne vous cachez point, ne dites pas que par religion vous souffrez tout. Je vous connais, attaqués [attaquez] par écrit, afin qu'on puisse vous démasquer. La religion sera-t-elle donc toujours le manteau du tartuffe !

* * *